

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°4

**CFVU  
DU 13 juin 2024**

- *Nombre de membres en exercice* : 21
- *Nombre de membres présents* : 10
- *Nombre de membres représentés* : 2
- *Quorum* : 11

### Relevé des délibérations de la CFVU du 21.03.2024

Les membres de la CFVU approuvent, à l'unanimité des votants, le relevé des délibérations de la CFVU du 21 mars 2024 (Cf. *annxc n°1*).

### ↪ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 12
  - **Pour** : 12
  - **Contre** : 0

*Fait à Besançon, le 13 juin 2024*

**Professeur Pascal VAIRAC  
Directeur de SUPMICROTECH-ENSMM**





**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE**  
**SUPMICROTECH**

***Séance du jeudi 21 mars 2024 – 14 h 30***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émargement ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante.

➤ **APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA CFVU DU 30 NOVEMBRE 2023**

Une remarque est faite sur les parties des évaluations des enseignements dont la mise en place s'est effectuée lors des évaluations de printemps. Il ne s'agit donc pas d'un "essai". Le Directeur adjoint prend note et enlèvera les mots "à titre expérimental" en page 2 du PV.

Le Directeur adjoint soumet l'approbation du relevé de délibérations de la CFVU du 30 novembre 2023 au vote.

**Les membres de la CFVU approuvent le procès-verbal des délibérations de la CFVU du 30 novembre 2023 à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

*(Votants : 21 ; suffrages exprimés : 21)*

➤ **APPROBATION DES PARCOURS MASTER (SMART MECHANICS, GREEM)**

Le Directeur adjoint rappelle que les Master Smart Mechanics et Greem sont des parcours dont les élèves de SUPMICROTECH sont susceptibles d'intégrer afin de réaliser un double diplôme. Ces Masters font partie de l'UFR EIPHI.

- Parcours Smart Mechanics

Le Directeur adjoint rappelle le processus d'intégration existant jusqu'à la rentrée 2023. Les flux d'élève faisant le choix d'intégrer le parcours Master sont faibles.

A ce jour, un problème se pose puisque le M1 ne se fait plus, mais devient commun à un Master Mécanique ne permettant plus aux élèves de l'École de réaliser ce parcours, notamment à cause des semestres S7 et S8 qui ne seront plus dispensés à l'UFR. Le M2 est maintenu.

Suite à une discussion avec les responsables du parcours Smart Mechanics, une proposition a été faite de considérer que le M2 puisse être réalisé comme s'il s'agissait d'une option. Les élèves de l'École intégreraient donc le M2 après 2 années réalisées à SUPMICROTECH. Cette proposition ne respecte ni les règles pour l'obtention du Master ni pour l'obtention du diplôme d'ingénieur. Le flux proposé est de 5 élèves maximum.

Concernant les stages, s'il est réalisé en entreprise, aucun problème ne se pose, s'il est réalisé en laboratoire, le deuxième stage doit obligatoirement être réalisé en entreprise.

Une attention particulière sera à porter sur les enseignements dispensés en M2. Une surveillance sur les prochaines promotions pourrait être envisagée. Il est précisé qu'une majorité des enseignants intervenant en M2 sont des enseignants de SUPMICROTECH.

- Parcours GREEM (Control for Green Mechatronics)

Le Directeur adjoint rappelle que ce parcours est davantage orienté automatique, robotique et vision. La proposition faite pour l'intégration des étudiants de l'École à ce parcours fait suite à des discussions avec les responsables du parcours GREEM. Les prérequis n'étant pas suffisants pour que les étudiants intègrent directement le S9, il leur est proposé de réaliser les 3 premiers semestres à SUPMICROTECH puis d'intégrer le parcours GREEM au second semestre de M1 (S8) et d'enchaîner le M2 et le stage. Un projet de recherche ou d'entreprise, d'une durée de 4 mois, est proposé durant le S8, permettant de valider les prérequis de l'École pour valider le diplôme SUPMICROTECH. Un stage M2 recherche est ensuite possible en M2.

Une vigilance est à porter concernant les emplois du temps entre la fin du semestre de l'École et le début du semestre du Master.

Une réserve est émise sur les prérequis nécessaires aux étudiants de l'École afin d'intégrer le parcours GREEM. La proposition faite semble ne pas être suffisante afin qu'ils puissent rattraper le niveau des étudiants du Master ayant réalisé l'intégralité du M1. La charge de travail pour les élèves de SUPMICROTECH pourrait s'avérer élevée. Il est noté que les étudiants ont la capacité à rattraper la partie manquée. Une adaptation du semestre Vert est envisagée pour apporter les éléments de prérequis qu'ils n'ont pas jusqu'à présent.

Le Directeur adjoint mentionne qu'il peut aussi être envisagé de proposer aux étudiants d'intégrer le Master après 2 années complètes à SUPMICROTECH pour réaliser l'intégralité du parcours GREEM.

Le choix des élèves de réaliser le double diplôme doit être fait en fin de première année.

Le Directeur adjoint propose de réaliser un retour d'expérience dès que des élèves auront réalisé le double diplôme.

La mise en œuvre des propositions sera effective dès la rentrée prochaine (pour les premières années de l'École).

Le Directeur adjoint demande l'avis aux membres de la CFVU sur les propositions faites sur les parcours Master :

- Pour le master Smart Mechanics, intégration au S9 (en remplacement de l'option SUPMICROTECH).
- Pour le master GREEM, intégration au M1-S8.

**Les membres de la CFVU approuvent les propositions faites sur les parcours Master Smart Mechanics et GREEM (0 vote contre, 1 abstention).**

*(Votants : 21 ; suffrages exprimés : 21)*

La proposition sera donc faite aux étudiants.

Le Directeur adjoint mentionne qu'un suivi des étudiants sera bien réalisé, notamment sur le parcours Smart Mechanics.

#### ➤ **POINT SUR L'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS**

Lors de la dernière CFVU, des modules, dont l'évaluation avait été négative et nécessitant un suivi, avaient été identifiés. Des modifications et des actions correctives avaient été demandées afin d'améliorer la situation.

Le Directeur adjoint présente les retours obtenus. Il précise que la présentation ne suit pas un ordre spécifique.

- Module MATH2 (semestre jaune) :

Du fait du départ en retraite d'un enseignant, une réforme profonde des enseignements de Mathématiques doit être effectuée dès la rentrée prochaine. Les points négatifs étaient principalement en lien avec les projets Mathematica. Ces projets, sous cette forme, vont disparaître. D'autres projets pourront être proposés aux étudiants, mais utilisant d'autres outils. Un changement de maquette, validée par la Direction, accompagnera ces évolutions du programme. Les projets seront traités au semestre bleu et jaune et à partir de 2025 au semestre vert. L'action corrective est donc proposée avec une échéance.

– Module TS1 :

L'équipe pédagogique a évolué avec un nouveau responsable du module (Samuel Margueron) et une redistribution des rôles. De nouveaux sujets de TP seront proposés. Les TD évolueront peu pour la rentrée prochaine, mais le CM sera complètement revu. Il sera nécessaire d'attendre plusieurs évaluations pour avoir une estimation représentative de l'évolution.

– Module ELEC1 :

Un départ en retraite a été acté au 1<sup>er</sup> janvier 2024. La modification du cours et des TP est en cours de discussion. Les changements sont prévus pour la rentrée 2024/2025.

– Module ELEC2 :

L'évaluation négative était associée à l'absence d'un enseignant cette année. Le contenu de l'UE est mis à la discussion. Un délai supplémentaire est nécessaire pour faire évoluer ce module.

– Module CM3 :

Un travail de tout le service a été effectué engageant une refonte des séquences pédagogiques dès le semestre en cours.

Le Directeur adjoint poursuit avec la présentation des résultats de l'enquête d'automne.

Concernant le semestre bleu, les résultats font apparaître le module TS1 en dernier de classement, mais avec une amélioration par rapport à la précédente évaluation.

Le module ELEC1 reste dernier également au semestre jaune. Le module DYN1 n'a pas une bonne évaluation. Une action corrective pourrait être demandée aux responsables de ce module.

Les étudiants soulignent que l'évaluation des enseignements est ouverte une semaine avant les partiels et se clôture durant la semaine des partiels. Ils demandent qu'elle soit accessible sur une durée plus longue. Les retours des évaluations ont été beaucoup plus rapides lors de cette dernière enquête. En raison du taux de participation, l'idée de rendre l'évaluation obligatoire est discutée. Une amélioration du taux de participation a cependant été observée lors de cette dernière enquête. Le Directeur adjoint remercie les étudiants d'avoir communiqué davantage en amont des évaluations. Le Directeur adjoint note de bloquer un créneau horaire sur l'emploi du temps pour procéder à l'évaluation des enseignements.

Au niveau du semestre vert, le module CM3 est remonté, mais reste dernier. Le module SDM3 est également en fin de liste. Des actions sont en cours sur ce dernier.

Un changement au niveau des attentes des étudiants a été constaté depuis le COVID. Concernant l'enseignement des langues, des difficultés sont liées au mouvement et à l'absence des enseignants. L'intervention d'enseignants du CLA peut être envisagée à nouveau en acceptant le coût supplémentaire non négligeable. Ce point est à discuter. Une discussion s'ensuit sur l'enseignement de l'anglais à l'École.

Le Directeur adjoint rappelle qu'il est demandé aux étudiants s'ils estiment qu'il y a des actions correctives à mener dans certains modules. Les modules les moins bien évalués sont a fortiori identifiés : TS1, ELEC1, CM3 et SDM3. Les résultats de cette question sont cependant à prendre avec précaution compte tenu du taux de réponse.

Concernant TS1 et ELEC1, comme cela a été discuté précédemment, des actions correctives sont en cours. Un temps d'observation est nécessaire. Il est précisé que des actions correctives sont également apportées au module FAB1 pour la rentrée prochaine. De nouveaux enseignants sont attendus en SDM, ce qui permettra de mettre en place d'autres actions d'amélioration.

Les étudiants demandent si les évaluations par compétences feront partie des refontes des enseignements envisagées. Ce point nécessite un travail de fond au niveau de l'École. Cette démarche sera mise en place, mais nécessitera du temps, avec une échéance liée à la prochaine visite de la CTI.

Au niveau de l'apprentissage, une refonte est prévue pour la rentrée prochaine en lien avec les précédents résultats des évaluations des enseignements. La maquette pédagogique a donc été retravaillée. Concernant la FISA MECA, en première année, les modules les moins bien évalués sont GP1 et MECA1. Le module GP1 est dispensé par le CFAI. Les étudiants ont des difficultés en mécanique. Le module présentant des soucis en deuxième année est ELEC1, liés à l'absence d'un collègue. Une refonte des contenus du module INFO1 est prévue dans la nouvelle maquette. Les modules de troisième année les moins bien évalués sont ML3 et ORGA2. Ces modules sont dispensés par le CFAI. Des discussions avec le CFAI sont prévues pour revoir le contenu de ces enseignements. Concernant la FISA MD, le module MSEE1 arrive en dernier avec cependant une note correcte. ELEC1 est le module le moins bien évalué pour la deuxième année, lié également à l'absence d'un enseignant. ANG5 arrive en dernier pour la troisième année suivi de GRH.

Les résultats des évaluations des ITII n'ayant pas été joints aux documents préparatoires, le Directeur adjoint les transmettra par la suite.

Il est noté que les documents d'évaluations sont disponibles sur l'ENT pour les ITII et les options. Le Directeur adjoint vérifiera que c'est bien le cas.

Les étudiants élus souhaitent faire un retour de l'évaluation des enseignements aux élèves de l'École. Les résultats présentés peuvent être communiqués excepté la fiche sur les modules à améliorer qui reste confidentielle.

### ➤ **APPROBATION DES BUDGETS PEDAGOGIQUES**

Le budget 2024 a été défini de la manière suivante :

- Fonctionnement : 100 000 €

Le Directeur adjoint rappelle que le fonctionnement inclut les petits matériels et les consommables, la maintenance, le renouvellement de licences des logiciels...

- Investissement : 100 000 €

Les investissements concernent l'achat de nouvel équipement dont le budget est supérieur à 800 € et l'achat de logiciel.

Le Directeur adjoint a sondé les responsables des services d'enseignements, des options et de la salle blanche pour avoir leurs demandes.

En termes de fonctionnement, les demandes totales s'élèvent à 100 964 € et sont présentées avec une précision au niveau des renouvellements de licences. **Une réflexion est à mener sur le choix des logiciels métiers** au niveau de l'Établissement. **Une analyse sera effectuée en prenant en compte les offres d'emploi, les CV et les besoins des industriels afin d'identifier quels sont les logiciels indispensables.** Il est précisé que l'enveloppe de SMART n'explose pas et que la plateforme possède sa gestion de logiciels. Concernant Matlab, une réflexion est en cours au niveau de la Direction et un devis va être demandé pour avoir une licence site. L'École n'avait pas souhaité s'associer à l'Université, à FEMTO et à SMART pour l'achat de la licence site. Le coût de cette licence étant proportionnel au nombre d'étudiants diplômés, cette option amenait à un investissement de 15 000 € TTC par an, ce qui avait été estimé trop élevé pour l'École. Une discussion générale sur les logiciels s'ensuit. Les étudiants sont amenés à utiliser les différents logiciels au cours de leur scolarité. Le choix des outils est effectué par les services. Concernant les outils gratuits, une centralisation est à étudier afin de soulager le travail de la DSI. Le budget demandé est proche de l'enveloppe disponible. Une réduction de 900 € au niveau de l'électronique est possible. Selon l'analyse des besoins en logiciel métier qui sera effectuée, une transition vers d'autres logiciels ou la suppression de certaines licences est envisagée. Le renouvellement des licences des logiciels d'électronique est maintenu pour cette année. **Le Directeur adjoint propose de diminuer la demande du service électronique à 12 500 € au lieu des 13 200 € demandés.**

La demande de la salle blanche correspond à de la maintenance et au fonctionnement de cette dernière dont le coût est supérieur aux autres services. Une remarque est faite concernant le fonctionnement de la salle blanche qui inclut 200 h pour les étudiants de SUPMICROTECH et 248 h de location (heures facturées). Il est demandé si une partie du fonctionnement de la salle blanche peut être prise sur les heures de location. Dans un souci de transparence, il est demandé plus de précision sur ce point. **Le Directeur adjoint prend note et reviendra vers les membres de la CFVU pour répondre à cette remarque.**

Concernant les prestations réalisées au niveau de l'atelier, une remarque est faite sur le fait que la maintenance des machines est assurée en totalité par le service sur son budget. De la même manière, de la transparence est attendue sur ce point. L'achat de consommables doit-il être supporté par les services ou peut-il être assuré par les crédits des prestations facturées ? Le Directeur adjoint prend note et reviendra vers les membres de la CFVU à ce sujet.

Deux formations ont été demandées. Le Directeur adjoint propose de déplacer ces demandes vers le plan de formation de l'École (à voir avec les RH). La proposition est donc d'affecter 2 000 € à l'option MAS au lieu des 7 000 € demandés (incluant ladite formation).

Le total des demandes corrigées est à hauteur de 95 600 €.

En termes d'investissement, certaines demandes ont été mises en relief. Concernant le service des langues, le Directeur adjoint a lui-même indiqué un montant de 2 000 € correspondant à l'équipement d'une salle de plus. La question se pose de la nécessité et de la possibilité d'affecter une salle supplémentaire à l'enseignement des langues vivantes. Une autre demande du service des langues concernait l'achat d'un tableau interactif (3 000 €). Le service SHS a également fait une demande d'achat d'un tableau interactif. Il semble judicieux de coupler la demande même si la mutualisation de cet équipement n'est peut-être pas réalisable. Ce genre d'équipement existe à l'École. Une réflexion globale est à mener concernant ces demandes. Une organisation sur l'utilisation de tels équipements déjà installés dans les locaux est à mettre en œuvre. Les demandes relatives à cet équipement seront donc écartées. S'il s'avère que les équipements de l'École ne sont pas utilisables, les demandes seront remises à la discussion.

L'ensemble de l'investissement demandé est à hauteur de 96 116 €. Une discussion s'ensuit.

Le Directeur adjoint propose de ne pas affecter la demande de 2 416 € du service SHS puisque redondante avec la demande du service langues. Si le besoin s'avère nécessaire, il sera possible d'ouvrir à nouveau les budgets dans la mesure où l'enveloppe disponible le permet. Le Directeur adjoint précise qu'il a retiré une demande du service électronique, car cette dernière s'insère davantage dans le PPI (demande de 34 000 €). La demande du service matériaux de 25 000 € est conservée, car relève d'un caractère exceptionnel et d'une possibilité au niveau de l'enveloppe globale (une opération de maintenance de 5 000 € est susceptible d'être ajoutée au fonctionnement - Le Directeur adjoint vérifiera auprès du service des finances où affecter cette partie de la demande). La demande de 17 700 € de la salle blanche correspond à la suite des travaux engagés l'an dernier.

Le Directeur adjoint demande l'avis des membres de la CFVU sur les budgets pédagogiques.

**Les membres de la CFVU approuvent les budgets pédagogiques proposés à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

*(Votants : 16 ; suffrages exprimés : 16)*

*Remarque : 5 membres ont quitté la séance au cours de ce point.*

Le Directeur adjoint poursuit avec le PPI 2024-2028.

La demande de l'option CROC est rappelée, car le montant associé a été modifié. La demande du service électronique d'un GBF pour un montant de 34 000 € a été ajoutée au PPI. L'option MIND a également fait une demande à hauteur de 40 000 €.

En raison de l'absence d'appel à projets de la Région, il n'y aura pas de cofinancement Région possible sur l'année 2024 (concerne la demande "plateau technique mécanique" à hauteur de 60 k€). Une réflexion est à mener sur cette demande dont les besoins s'élèvent à 120 k€ pour 2024 (60 k€ de la part de l'École et 60 k€ de cofinancement Région qui ne sont plus valables).

Les demandes inscrites au PPI sont discutées. L'analyseur de protocoles arrive en priorité 1 en raison de l'ancienneté de la demande. Concernant Le tour 4 axes, une recherche de cofinancement serait judicieuse. Une réflexion globale au sein de l'École est à mener sur l'investissement de machines de plus en plus coûteuses.

L'appel PPI pourrait être décalé afin que la CFVU puisse statuer avant les votes du CA relatifs au budget. La discussion sur le PPI pourrait se faire à la CFVU d'octobre en demandant aux services de faire leurs demandes pour la fin septembre.

Le Directeur adjoint propose de reporter la discussion et le vote sur le PPI lors de la prochaine CFVU. Il verra avec Emmanuel Foltête pour la partie relative au plateau technique mécanique.

## ➤ **PROPOSITION D'UN MODULE SOFT SKILLS**

Le Directeur adjoint rappelle les éléments discutés lors d'une précédente CFVU. La proposition est de mettre en place une UE Soft skills obligatoire sur la base de 30 heures permettant de valider l'engagement étudiant sur les 3 ans de scolarité à SUPMICROTECH. Le nombre de crédits ECTS n'est pas défini, mais 30 heures correspondent à 2 ECTS.

Les points à valider étaient les suivants : une trentaine d'heures à développer des compétences soit au sein des associations et clubs de l'École ou dans d'autres associations et clubs externes, soit par une implication étudiante ou encore une activité professionnelle ou les élèves élus aux instances et au BNEI. Il avait discuté que la validation pourrait s'effectuer lors des soutenances de PFE.

Le Directeur adjoint fera une autre proposition à discuter. La décision sera à prendre lors de la prochaine CFVU en ajoutant les décisions prises dans le règlement de scolarité (avec un contour modulable).

Lors des discussions précédentes, dans le cadre de l'engagement étudiant, il avait été question d'un "Passeport entreprise" avec la mise en place de cycle de conférences, d'atelier soft skills et de visite d'entreprise. Ce point est obligatoire depuis la rentrée 2024. Un autre élément entre en jeu avec la sensibilisation à la recherche, qui est une obligation demandée par la CTI. L'intégration de visite de laboratoire et de réunion de présentation des métiers de la recherche au module soft skills est envisagée.

La proposition est la suivante :

- Une UE obligatoire à valider avant la fin du cursus : 2 ECTS sur le semestre S10 (une attention particulière est à porter sur les mobilités entrantes en PFE) ; UE ouverte dès la première année
- Le contenu intègre 3 volets : entreprise, recherche, culturel et social

Le Directeur adjoint présente les 3 volets :

- Activités culturelles et sociales : 30h de temps passé pour l'engagement étudiant (association de l'École), pour des associations externes à l'École, pour la participation à diverses activités (Hacking Health, Act in Space, tutorat, cordées de la réussite, entrep', forum, JPO), pour la participation à des séminaires (VSS...)
- Passeport Entreprise : 1 atelier soft skills, 1 visite d'entreprise, 3 participations à des conférences, 3 participations au Forum Entreprises
- Recherche : 3 à 5 certifiables parmi la liste : visite de laboratoire (nombre à définir), présence à des séminaires (nombre à définir), présence à des soutenances de thèse (nombre à définir), présence à des soutenances de Master, encadrement des visites de laboratoires, mise en place ou participation à une activité CRUNCH orientée recherche, participation à un café/Pint of sciences, participation à l'organisation de nuit des chercheurs, stage en laboratoire. Un système de poids et de points est à définir.

Le Directeur adjoint rappelle qu'il s'agit d'une proposition. L'objectif est de finaliser la construction du module d'ici la prochaine CFVU. Un vote formel sera effectué à ce moment. Il invite les membres de la CFVU à lui communiquer toutes réflexions ou idées à ce sujet en amont de la prochaine séance. Il est possible de prévoir une réunion à cet effet. Il est noté d'avoir accès à la liste complète des activités proposées (conférences, visites...), sous la forme d'une page Moodle ou autre. La mise en place de notifications associées à l'ajout d'une activité est à prévoir.

Les étudiants manifestent leurs doutes quant aux quotas à instaurer dans ce genre de modules. La nécessité de ce système est liée à l'engagement des étudiants et leur ouverture d'esprit. Les formalités liées à ce module restent évolutives.

Le Directeur adjoint transmettra les supports de présentations sur le module soft skills et propose d'échanger à ce sujet d'ici la prochaine CFVU afin de proposer une version rigoureuse du module qui pourra être soumise au vote.

## ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Le Directeur adjoint mentionne qu'une question diverse a été posée. Cette question fait l'objet d'une réunion qui aura lieu prochainement avec la Direction. Le poste de PR 60<sup>ème</sup> section en écoconception est davantage une création qu'un renouvellement afin de créer de nouvelles compétences à l'École. Il est question de savoir de combien de temps le nouvel enseignant disposera pour mettre en œuvre de nouvelles compétences, de savoir quelle sera sa place il aura

dans l'équipe pédagogique, de savoir dans quel service il sera affecté. La discussion d'urgence est de définir le service d'enseignement et de déterminer le service d'affectation. Ce poste sera associé à la mise en place de la démarche d'évaluation par compétences.

Au niveau des enseignements de l'informatique, les étudiants demandent s'il est possible de remplacer le langage Java par le langage C++ au semestre bleu et au semestre vert systèmes, au regard des demandes et des offres de stage. Le langage Python est également évoqué, mais le Directeur adjoint soulève la "dangerosité" de ce langage d'un point de vue de la programmation, d'où le choix de Java, associé au fait que Java est un langage pur objet. Le Directeur adjoint fera remonter la demande aux enseignants d'informatique.

Le Directeur adjoint remercie les participants et clôture la séance.



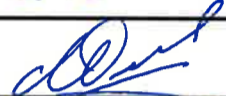


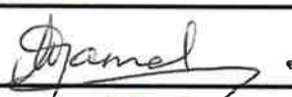




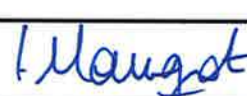
La séance est levée à 18 h 40.

\*\*\*\*\*



**LISTE D'EMARGEMENT DE LA CFVU DE  
SUPMICROTECH**

📅 **le Jeudi 21 mars 2024 - 14h30**

	Pouvoir donné à	Signatures
VAIRAC Pascal		
VARNIER Christophe		
ABDEL HAFIZ Moustafa		
DEVEL Michel		
DIELEMANS Christophe		
GILBIN Alexandre		
NAMAH Gawtum		
PHAN HUY Kien		
RAMASSO Emmanuel		
SKEET-BURE Sarah		visio
FEMELI Guillem		
JOACHIM Gabriel		
KITZINGER Alaric		visio
MARZOUKI Yoesra		
MASSOULE Dorian	Excusé Procurator à A.KITZINGER	(visio procurative)
NOVELLI Clara	Excusée Procurator à G. Joachim	
VARRAUX Killian		
VERITE Marius		
RICOCHON Solenne		
VERNIER David		
CAGNE Laurent	Excusé	
MANGENOT Laurence		
MOUTURIER-GRILLOT Delphine		visio
VARESCON Firmin	Excusé	
MAUPIN David		
ROBERT Eric		